

---

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

---

### **Violation du droit au logement au Canada : les groupes satisfaits que le Rapporteur des Nations Unies n'ait pas mâché ses mots**

Ottawa, 22 octobre 2007. Les groupes québécois de défense des droits des mal logés et des sans-abri sont satisfaits des critiques sévères émises à l'endroit du gouvernement canadien par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit au logement, Miloon Kothari. À la fin d'une tournée de 2 semaines qui l'a mené dans plusieurs villes canadiennes dont Montréal, M. Kothari s'est dit « perturbé » et choqué par les « effets profonds et dévastateurs de la crise du logement ».

Le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ), le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) se réjouissent particulièrement des recommandations émises par le Rapporteur spécial. Celui-ci a notamment recommandé au gouvernement fédéral de recommencer à financer directement le logement social en y affectant une partie des surplus budgétaires engrangés à Ottawa. Il a aussi proposé de poursuivre sur une période de 10 ans des initiatives comme la Stratégie des partenariats de lutte à l'itinérance (SPLI), et la fiducie de logement abordable que le Nouveau Parti Démocratique avait négocié en 2005 avec l'ancien gouvernement libéral.

M. Kothari a également recommandé d'intégrer les efforts en matière de logement et d'itinérance dans une politique globale de lutte à la pauvreté, constatant « l'érosion » des programmes sociaux dans les dernières années.

Selon les groupes, les mots très durs utilisés par le Rapporteur spécial s'expliquent par la richesse du Canada, notamment au niveau des finances publiques. Les groupes rappellent que le gouvernement fédéral a dégagé des surplus totalisant 95 milliards \$ depuis 1998 et qu'au même moment, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a à elle seule accumulé des surplus qui atteignent maintenant 5.5 milliards \$.

Les groupes considèrent que le portrait que M. Kothari a dressé des différentes facettes des problèmes de logement et d'itinérance correspond tout à fait à la réalité à laquelle ils sont confrontés quotidiennement. Ils précisent qu'au Québec, 111 000 ménages locataires consacraient déjà plus de 80 % de leur revenu pour se loger en 2001, avant les hausses importantes des loyers survenues à la faveur de la pénurie de logements locatifs. Ils partagent également les constats du Rapporteur spécial quant aux problèmes d'insalubrité et de hausse des coûts d'énergie.

Le Rapporteur spécial s'est dit choqué du nombre de personnes itinérantes, nombre évalué à 30 000 à 40 000 personnes différentes chaque année au Québec. Cette problématique qui touche de plus en plus de jeunes et de femmes, requiert selon M. Kothari un travail important de la part des gouvernements sur plusieurs années.

Enfin, les groupes partagent les observations et les recommandations du Rapporteur sur les conditions de vie des personnes autochtones, en réserve comme en milieu urbain, où elles constituent une bonne part de la population itinérante.

Le RSIQ, le FRAPRU et le CRIO souhaitent que ces recommandations soient suivies rapidement par des actions concrètes et des investissements budgétaires. Ils rappellent à cet égard que les gouvernements canadien aussi bien que québécois n'ont pas encore répondu au rapport du Comité onusien sur les droits économiques, sociaux et culturels émis en mai 2006.

- 30 -

Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ)  
Nathalie Rech (514) 528-6466

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)  
François Saillant cell (514) 919-2843 (514) 522-1010

Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO)  
François Roy cell (613) 277-6507